

la margarine dans les hôtels et dans les restaurants qui se servent de ce produit. On peut afficher un écriteau dans un endroit en vue dans l'hôtel, dans le vestibule, par exemple, et cependant les clients ne le verraient pas à l'heure de leurs repas. Il faudrait obliger les propriétaires d'hôtels et de restaurants d'indiquer sur leurs menus: "Nous servons de la margarine", ou bien: "Nous servons du beurre ou de la margarine", s'ils servent aussi du beurre. Je crois que si les clients pouvaient choisir, ils prendraient invariablement du beurre. Nous avons des lois très sévères pour maintenir la pureté de nos aliments. Ces lois sont dans l'intérêt du public; or il me semble que l'on ne devrait pas pouvoir servir de la margarine comme substitut du beurre.

D'après moi la principale objection, qui est aussi celle de plusieurs autres députés, c'est le désagrément que cause cette tentative de contrôler des prix, dans l'industrie agricole et laitière du Canada. Je prétends que si nous faisons autant d'efforts pour réduire les prix que le cultivateur doit payer pour la nourriture de ses animaux que nous n'en faisons pour procurer des vivres à bon marché au public, nous remplirions un but plus utile, qui aurait un plus grand avantage économique pour le pays. Un député a dit que le prix du beurre avait augmenté, malgré l'emploi de la margarine. Je prétends, monsieur l'Orateur, que le prix du beurre n'a pas augmenté en proportion de la hausse du prix de revient. La production du beurre comme celle du fromage diminue et notre industrie laitière est actuellement dans un état qui devrait causer de l'inquiétude au Gouvernement. Je ne sais pas comment on peut y remédier, mais comme je l'ai déclaré l'autre jour, non seulement le prix de revient du lait a augmenté en raison de la hausse des produits nécessaires à l'alimentation des bestiaux, mais étant donné que les prix que les fabricants de lait en poudre peuvent se permettre d'offrir sont beaucoup plus élevés que ceux que peuvent payer les fabricants de beurre et de fromage, tout le lait s'en va dans ces usines, ce qui fait que la production du beurre et du fromage diminue considérablement.

Je dois ajouter que, de toutes les parties de mon collège électoral, voisin de celui représenté par l'honorable député, et où l'industrie laitière est fort développée, j'ai reçu des lettres protestant contre la perpétuation de cette mesure.

L'honorable député de Red-Deer (M. Clark) est d'avis que le gouvernement aurait pu faire un pas de plus et rendre cet

arrangement permanent, et il est fâcheux que le Gouvernement ait si souvent ramené cette question devant la Chambre. Il en résulte un certain malaise pour l'industrie laitière, et s'il était possible de régler la question d'une façon définitive, afin que les laitiers sachent à quoi s'en tenir sur leur situation, cela pourrait atténuer l'inquiétude qui règne parmi eux.

Mon honorable collègue a dit un mot au sujet de la petite consommation de beurre par individu. Encore que le beurre soit un article d'alimentation fort riche, je dois faire observer que sa consommation annuelle par individu ou par famille ne saurait guère grever leurs finances.

M. JACOBS: A 80 cents la livre ?

M. GLASS: Même à 80 cents la livre, les salaires sont assez élevés pour justifier pareil prix, en égard à la faible consommation de cet article. Voilà une question que j'assimilerais volontiers à celle de l'économie de la lumière du jour.

Il y a deux groupes dans cette Chambre: les représentants des consommateurs et des classes ouvrières des villes, et ceux des classes agricoles et des producteurs ruraux. On a beau pérorer ici à perte de vue et les commissions ont beau imposer tous les règlements se rattachant aux intérêts agricoles du pays, il n'en est pas moins vrai que le seul moyen d'abaisser le prix des subsistances, c'est de donner plus d'essor à la production. On l'a mainte fois affirmé dans cette Chambre, et d'éminents hommes d'Etat en Grande-Bretagne l'ont publiquement déclaré.

Or, en ce qui concerne le beurre, la mesure législative en discussion tend à restreindre la production au lieu de lui donner plus d'intensité. Affirmer que le prix du beurre s'est bien maintenu, c'est bel et bon; mais j'affirme que le prix du beurre ne s'est pas relevé en proportion du prix de la provende que les cultivateurs achètent pour leurs bestiaux. A mon avis, cette mesure législative ne s'inspire pas des intérêts du pays en général. Je ne sache pas que le public consommateur ait, dans une large mesure, demandé le maintien de cette loi, et je vais proposer, avec l'appui de l'honorable député d'Orford-Sud (M. Sutherland).

Que ce bill ne soit pas lu pour la 2^e fois, mais que la lecture en soit remise à six mois.

M. KEEFER: Monsieur l'Orateur, je désire donner brièvement la réplique à l'honorable député de Middlesex-Est (M. Glass). Mon honorable collègue reproche au Gouvernement de ramener trop souvent